

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 53

Artikel: La maison des Trillettes
Autor: Barancy, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Eh bin, na, Sami, n'est pas on hommo ; mà tè vé derè : As-tou z'ao z'u étà pè Dailliens ?

— Pè Dailliens ! cein n'est-te pas dâo coté dè la bifurcachon ?

— Justameint. Eh bin, quand on lâi va et qu'on décheind avau l'Iserablio, po allâ vai la Venodze, on dâi passâ su on rio qu'on lâi dit lo *Canâ*, iô on allâvè ài tsambérots lè z'autro iadzo. Cé Canâ a z'ao z'u étâ crosâ, dein lo teimps, po qu'on pouéssè veni ein liquiettès du lo lé d'Yverdon tant qu'à cé dè Mordze ; et clliâo liquiettès, que reimpliacivont lè tsai d'andzau, fasont lo serviço dè treins dè martchandi du la Comtâ et mémameint du pe liein tant qu'à Dzenèva.

— T'einlevâi-te pas ! mà m'einlevine se ne mè rassovigno pas d'ein avâi oïu parlâ à mon père-grand !

— Eh bin, lâi a pè l'Amérique on veladzo qu'on lâi dit Panama, qu'est ào bord de 'na granta golhie, que l'est l'Océan, que cein est su la jografie à noutra bouéba, que l'est don coumeint quoui derâi Mordze, et pi lâi a on autre golhie qu'on lâi dit lo gofe dâo Mesquique, que crayo, que l'est coumeint quoui derâi lo lé d'Yverdon, et l'ont volliu crosâ on *bîé*, coumeint cé dâo mécanique, mà pe lardzo et pe prévond, po que lè naviots pouéssont passâ de 'na golhie à l'autra, sein avâi fauta d'allâ bailli on pecheint contor tant qu'ao ffn bas dè la mappe-monda, que lâo faut dâi senannès et dâi senannès. Eh bin, l'est cé grand terreau que volliont crosâ qu'on lâi dit lo Panamâ.

— Ah ! ah ! Adon porquiè cein baillè-te tant dè grabudze ?

— Eh bin, po cein que c'est on ovradzo que lâo faut dè la mounia, kâ po crosâ cllia regola faut passâ dâi montagnès que n'ont pas dâi z'eincotsè coumeint lo Mormont, pè Eintrérötse, et ma fâi cein cotè. L'ont don fé onna compagni coumeint cllia dâo tsemin dè fai, que t'és dza espliquâ cein que l'est, adon dè la fujon, et l'ont prâi po conduirè lo travau on Français qu'avâi dza z'u ein tâts on mémo ovradzo pè vai la mer Rodze, iô Pharaon s'étai z'ao z'u niyi avoué dou bataillons, dâo teimps dâo catsimo.

Cllia compagni, que l'étai ti dâi Français et dâi jui, ont fé mettrè su lè papâi que y'avâi gros à gâgni po clliâo que preindriont dâi z'aqhons, mà coumeint cein ne granâvè pas, l'ont décidâ, po ap-pédzenâ lè dzeins, dè férè coumeint à Fribor, dè teri ào sooo dâi primès, qu'on pâo quie gâgni onna troupa dè millè francs sein sè remoâ ; mà po cein, faillai la permechon dâo gouvernèmeint dè Paris. D'à premi, lè grands conseillers ne sè tsaillessont pas dè bailli cllia permechon, kâ sè peinsâvont que c'étai 'na folerà et que jamé dè la viâ la compagni s'ein porrâi teri à l'honneu, et que faillai pas eindieusa lo pourro petit mondo.

Adon, qu'ont fé clliâo dè la compagio ? L'ont coumeinci pè eingraissi la patta ài papâi po que diéssont que clliâo z'aqhons étiont dè l'oo ein barra, et sont z'u à catson tsi on part dè conseillers po lâo promettrè onna bouna-man se vôtâvont po bailli la permechon dè férè dâi primès, et clliâo bounès-mans n'étiont pas dè la moqua dè tsat ; c'étai dâi veingt millè, dâi quaranta millè, dâi ceint millè et mémameint dâi trâi ceint millè francs, et bin mé onco ; enfin dâi bounès-mans qu'on arâi pu atsetâ et pâyi compteint tota la coumouna dè Mâoraz, avoué l'église, l'écoula et la fretéri.

Ma fâi, lè conseillers sè sont de : « Tant pis ! faut profitâ ! On part dè millè francs sont bons à preindrè ! » Et la loi, po bailli la permechon, a étâ vôtâi.

Quand lè dzeins ont vu que lo gouvernèmeint s'ein mécliâvè, sè sont de : « Boun'afférè », et sè sont décidâ à preindrè dâi z'aqhons po tâtsi dè férè fortena, et l'ardzeint est arrevâ à plieina goletta, kâ saillessont lâo z'ardzeint dè la tiêce d'espargne, po hazardâ d'avâi lo gros lot. Et lè lulus que manigancivont et que miquemaquâvont lè z'affrères sè frottâvont lè mans ein sè deseint : « Va bin ! » Adon l'ont bailli lè bounès-mans que l'aviont promet, sè sont met dè coté à tsacon on magot et sè sont fottu dâo resto ; l'ont bin coudi férè état dè férè avanci l'ovradzo, mà c'étai dè la frinma et la compagni a fé lo betetiu.

Adon lo grabudzo a coumeinci. Lè dzeins sè sont met à bordenâ, à ronnâ, à ruilâ et à teimpâtâ contrè lè z'eindieuâjâo que lè z'aviont robâ coumeint dein on bou. Dâi conseillers ont étâ aq-chenâ ein plieinna tenâbla dâo grand conset, que lâi diont lo parlement, d'avâi reçu dè l'ardzeint po avâi reduit dâi pourrèz dzeins à la misère. S'est mémo trovâ dâi menistrès, pas dâi prédicârès, mà dè clliâo que sont per le coumeint lè conseillers d'état per tsi no, qu'ont assebin reçu dâi tringuettès, et on fâ paraitrè tot cé mondo devant la justice, qu'on ne sâ pas onco cein que cein vào bailli. Mâ dein ti lè cas clliâo gaillâ sont démonétisâ, et l'est bin lâo dan. Vaut mi ètre pourro et brâvo que dè volliâi veni retso trâo vito et dè s'ourè derè : « Coquien. »

Mâ cein que fâ lo mé dè grabudzo, c'est que sont lè onna masse dè partis, mémo permî lè républicârês, que sè câïont et que s'ein volliont à la corda, et profitont dè clliâo z'affrères dâo Panamâ po sè délavâ, sè dénonci, et s'ein derè pi què peindrè, et tandi cé teimps les royalistes et autre lulus que sè peinsont que la républiqua va rebedoulâ, sè redzoïont, s'amusont que dâi sorciers dè tot cé bize-bille et sè font pas fauta d'attus i lo fû. Faut bin derè assebin que

cllia républiqua française n'est pas onco cein que le déveträi être. Cé ardzeint, que nion ne sâ, et que lo gouvernèmeint dépeinsè po lè vôtè, cein n'est pas proupro, et se clliâo que lo brâssont n'ont pas lè mans nettès, faut pas étre ébâyi s'on lo lâo reproudzé. Na, tot cein ne fâ rein dè bin à cllia pourro républiqua, kâ l'est clliâo que la dévetriont défeindrè et soteni que lâi font lo mède mau. Pè bounheu que lâi a quie Carnot que n'est pas on bracaillon, et Ribot que n'est pas on rabot et que minè crâmeint l'affrère ; kâ l'est leu, avoué lè vretablio patriotes que vont sauvê la France et la sailli dâo roussin iô le s'est einreimbliâie.

LA MAISON DES TRILLETTES

— Là-bas, vous voyez... dit la petite.

— Oui, répondit-il, je vois une vieille femme qui marche péniblement. Eh bien ?

— Eh bien, c'est la Micheline, vous savez !

— La Micheline ! répéta le jeune homme, ça ne m'apprend rien, ma fille, car c'est la première fois que j'entends ce nom.

Elle s'approcha de lui et le força à se pencher un peu.

— C'est elle qui jette des sorts au pauvre monde, continua-t-elle tout bas, avec des marques d'effroi.

— Ah baste !

— Et vous le sauriez déjà, maître Abelin, si vous n'étiez si nouveau au pays. D'ailleurs, votre père vous racontera ça bien mieux que moi, il la connaît, lui, la vieille sorcière ! La preuve, c'est qu'il clôt sa maison des portes et des fenêtres lorsqu'il la sait au village, car il en a peur et ça se comprend, elle est si méchante !

Il haussa les épaules et lui demanda toujours souriant :

— Et toi, Rose, est-ce que tu en as peur aussi ?

— Oh oui ! fit-elle, je ne vais jamais conduire les bêtes devant sa maison encore que le pacage de votre père qui y est quasi attenant ait le meilleur fourrage. Rien que de l'apercevoir ça me donne le frisson...

— Elle t'a donc fait du mal, la pauvre vieille ?

— Non, mais ça pourrait venir, puisqu'elle est sorcière !

— Tu n'es qu'une enfant, reprit-il, et tu crois ce que tu entends dire, il ne saurait en être autrement ; mais on a tort d'accuser cette bonne femme. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de jeteurs de sorts. Il n'y a que des ignorants et de méchantes gens ; je t'expliquerai ça un jour que j'aurai le temps.

Et comme elle restait là, bouche bâinte, il lui tapa doucement sur la joue.

— Allons, ma fille, continue ton chemin, et puisque le fourrage est plus épais vers la maison de la vieille, ne crains pas d'y aller ; il ne t'arrivera rien, c'est moi qui t'en réponds.

Elle appela ses bêtes et s'engagea dans le sentier qu'elle contourna bientôt, tandis que le jeune homme rentrait à la ferme.

André Abelin avait vingt-deux ans. C'était un beau et robuste gars de retour au pays depuis une quinzaine, après un séjour de quelques années dans une école d'agriculture.

Grand, bien taillé, avec des yeux intelli-

gents et un sourire franc; plus d'une com-mère songeait déjà à lui pour sa fille.

Elles y pensaient même avant son arrivée.

Sur laquelle le riche fermier jettait-il son dévolu pour son garçon? et, en supposant qu'André fût entièrement libre de sa volonté, laquelle choisirait-il entre toutes?

Bien que son père lui eût déjà fait part de son intention de le voir se marier avant de lui céder la ferme et de se reposer entièrement sur lui; bien qu'il lui eût manifesté la volonté de ne point laisser traîner l'affaire, comme il disait, André ne rêvait pas encore, cela va de soi, à telle ou telle des filles de Charanelle.

— Est-ce vrai, père, que vous croyez à toutes les balivernes qu'on débite dans le village? demanda le soir même André au fermier.

— Quelles balivernes, fi? répéta-t-il avec un froncement de sourcils.

— On assure à Charanelle qu'il y a par là, dans quelque coin de la campagne, une vieille femme accusée de sorcellerie et qui, ajoute-t-on, jette des sorts au pauvre monde. On dit que chacun la redoute, la fuit, et que vous faites comme les autres..

— C'est la vraie vérité! répondit gravement le bonhomme.

— Oh! je n'y voulais pas croire.

— Et pourquoi donc, garçon? Il faut bien croire ce qu'on voit tout de même. La sorcière existe comme toi et moi, en chair et en os; et je puis bien t'assurer qu'elle est méchante comme la gale...

— Allons donc!

— C'est comme je te le dis, reprit le fermier.

Et il lui raconta qu'avant son arrivée dans le pays, rien d'anormal ne se passait, ni chez l'un ni chez l'autre; mais depuis bientôt deux ans qu'elle s'y était installée, chacun se plaignait et rien plus ne marchait comme ça devait.

Pourtant, au commencement, personne ne lui voulait du mal, ni ne lui en faisait.

— Et maintenant? demanda André

— Oh! maintenant, on ne pouvait plus la sentir. On la redoutait trop pour oser se rentrer ouvertement, mais on la fuyait, on ne la regardait point si, par hasard, on la rencontrait, et les gamins, qui n'ont peur de rien, lui jetaient des pierres quand elle passait.

Elle demeurait aux Trillettes, dans une maison isolée, tout au faite de la montagne, avec sa petite fille Claudette, une enfant de dix-sept à dix-huit ans que les jeunes paysannes de Charanelle ne regardaient pas plus que la mère. Une petite fille de sorcière, vous pensez!

— Aux Trillettes... répéta André comme se parlant à lui-même: Je connais, Dieu merci, le chemin. J'y suis allé bien des fois dans le temps.

— Mais, s'écria le fermier, tu n'y retourneras pas, je pense.

— Pourquoi pas? répondit-il, c'est joli au possible, ce coin de campagne; et ça me fera plaisir de le revoir.

— C'est un endroit maudit maintenant!

Le jeune homme sourit.

— Si la vieille te voit, il t'arrivera malheur; car elle ne veut point qu'on rôde par là.

— Vraiment, père? Qui sait? Je l'apprivoiserais peut-être; et je ne serai pas fâché de faire sa connaissance.

— Par exemple!

— Pas fâché non plus de voir sa petite-fille.

— Oh! murmura le bonhomme, comment peux-tu parler ainsi?

Une fille de sorcière, reprit imperturbablement André, pourrait bien être une fée, et je ne veux pas manquer l'occasion d'en voir une. Si elle est jolie comme celle dont ma nourrice me parlait dans le temps...

Le fermier fut atterré et insista pour le détourner de ce projet.

« Pour être jolie la petite l'était, mais ça n'empêchait point qu'elle avait jeté des sorts, elle aussi. Et d'ailleurs, la vieille ne voulait point qu'on cherchât à voir sa fille. »

Les premiers temps de leur arrivée, avant qu'on sût leur accointance avec le diable, la gamine, qui n'avait guère que seize ans, fit tourner bien des têtes par l'éclat de ses yeux bleus et le rire ouvert sur ses dents blanches. Même quelques jeunes gars se hasardèrent à s'arrêter près de la maison pour chercher à l'apercevoir, le matin en partant aux champs, ou le soir en revenant du labour.

Ils ne la virent point, mais il leur arriva malheur quand même.

Les moutons de l'un furent pris de maladie et périrent tous.

Les vendanges de l'autre, qui s'annonçaient belles, cependant, ne donnèrent rien; car les raisins séchèrent sur pied presque subitement.

Un troisième se heurta si malencontreusement à une grosse pierre, un soir, en regagnant son logis, qu'il tomba et se cassa la jambe.

Qu'arriverait-il maintenant à André?

Le lendemain, à la première heure matinale, le jeune homme quitta la ferme et se dirigea vers les Trillettes.

Comme il ne voulait pas qu'on l'accusat de curiosité, si quelqu'un le rencontrait rôdant de ce côté, il emporta son carton à dessin et ses fusains, car c'était presque un artiste que ce fils de paysan, paysan lui-même, qui, dès l'enfance, avait si légèrement manié le crayon.

Il prit donc son carton, et, arrivé au but, s'installa le plus commodément possible en face de la maison des Trillettes.

Il fallait vraiment que les gens de Charanelle fussent bien imbus d'idées superstitieuses.

— Et quoi! ils prenaient pour le repaire d'une sorcière, cette maisonnette enfouie au milieu d'arbres en fleurs!

L'aube de ce mois printanier teintait le ciel de lueurs roses, les nids s'éveillaient dans les branches, l'air plus léger paraissait scintillant et André, grisé par le charme exquis de cette nature en fête, oublia subitement la sorcière.

Ge ne fut plus dès lors pour servir de prétexte à sa curiosité qu'il prit son crayon, mais pour le seul plaisir de copier ce coin délicieux de la campagne.

D'ailleurs, rien ne le troubla, rien ne l'interrompit, si ce n'est des oies qui s'approchèrent et levèrent leurs grands coups vers lui, mais comme elles ne le gênaient pas, il continua, sans même les regarder, et il eût continué longtemps encore si, brusquement, une tête n'était apparue à la croisée du premier étage.

Une tête blonde, rieuse, aux yeux bleus, aux lèvres éclatantes...

Mais ce ne fut qu'une vision, le joli visage disparut, la croisée se referma, et André resta pensif, à regarder la maisonnette, sans plus songer à ses fusains.

(A suivre.)

Art et Patrie, par Ph. Godet. — Attigner, éditeurs, Neuchâtel. — Dans ces pages si intéressantes, si bien écrites, M. Ph. Gode nous parle d'*Auguste Bachelin*, qu'il nous montre enfant puis élève peintre à Paris; il nous raconte ses voyages à travers le monde, en Prusse, en Italie, sa rentrée au pays, ses études, ses travaux littéraires et artistiques. On retrouve dans ce livre ému le Bachelin qu'on a connu à la frontière, en 1870, le Bachelin des Fêtes de Morat, en 1876, le Bachelin auteur de *Jean-Louis*. C'est assez dire combien la lecture de ce livre est attachante et peut-être vivement recommandée.

Livraison de décembre de la *Bibliothèque universelle*: Nouvelle méditation d'un homme de lettres sur le petit nombre des élus, par M. P. Stapfer. — Au cœur du Caucase. Notes et impressions d'un botaniste, par M. E. Lévrier. — A travers la littérature anglaise contemporaine. Les romans, par M. A. Glardon — De l'hygiène morale, par M. le Dr Paul Ladame. — Coeurs lassés. Nouvelle, par M. T. Combe. — La vision à distance, par M. G. van Muyden. — La poule. Récit russe du temps de Nicolas Ier, par **. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, rue du Grand-St-Jean, 2, Lausanne

THÉÂTRE

Dimanche 1^{er} janvier: **Roger-la-Honte**, drame en 5 actes.

Lundi 2^{er} janvier: **Le Procès de Vauriedieu**, comédie en 3 actes. — Le spectacle commencera par *L'Affaire de la rue de Lourcine*, folie-vaudeville en 1 acte.

Mardi 3^{er} janvier: **Les Mystères de Paris**, drame en 5 actes.

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1^{re} série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % différant à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 83.—. — Bari, à fr. 57,50. — Bartella, à fr. 38.—. — Milan 1861, à 37,50. — Milan 1866, à fr. 11.—. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 104,50. — Bons de l'Exposition à fr. 6.—. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,50. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.